

## *Programme de Formation CACES R372m catégorie 10*

**Catégorie 10** : Déplacement, chargement, déchargement, transfert d'engins sans activité de production (porte-engin), maintenance, démonstration ou essais

### **Objectif**

- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques pour la conduite des engins de chantier conformément au référentiel de la recommandation CNAMTS R 372m.

### **Public & pré-requis**

- Tout public
- Âgé de 18 ans
- Écrire et lire correctement
- Être apte à la visite médicale
- Niveau : V

### **Effectif**

- de 3 à 6 personnes

### **A. Formation théorique**

#### **REGLEMENTATION ET TEXTES DE LA SECURITE**

- Connaître les bases de la réglementation applicable aux engins
- Connaître les documents à présenter lors de contrôles
- Connaître les rôles des différents organismes IT, CRAM, OPPBTP
- Connaître les rôles et responsabilités du chef d'équipe
- Connaître les rôles et responsabilités du chef de chantier
- Connaître les rôles et responsabilités du conducteur de travaux

#### **CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE**

- Connaître les principaux types d'engins
- Connaître les caractéristiques principales des principaux composants
- Connaître les caractéristiques principales des différents mécanismes
- Connaître le fonctionnement des organes de service
- Connaître le fonctionnement des dispositifs de sécurité

#### **SECURITE**

- Connaître les principaux risques : renversements, heurts, environnement (réseaux enterrés, réseaux aériens...), énergie mise en oeuvre
- Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement, y compris la gestuelle de commandement de manœuvre
- Connaître les dispositions générales de sécurité
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.

### **B. Formation pratique**

#### **VERIFICATIONS**

- Contrôler visuellement l'état de l'engin ( pneumatique, flexibles, fissures, cassures...)
- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

#### **CONDUITE CIRCULATION MANOEUVRES**

- Circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pente, en virage, en marche AV, AR (circuit à définir)
- Utiliser correctement l'avertisseur sonore
- Regarder en arrière avant de reculer
- Respecter les règles et panneaux de circulation
- Adapter sa conduite aux conditions de circulation (encombrements, virage...)
- Maîtriser les opérations de fin de poste
- Maîtriser les changements/déchargements sur porte-engins

## MAINTENANCE

- Effectuer les opérations d'entretien de 1<sup>er</sup> niveau
- Vérifier les différents niveaux des réservoirs
- Rendre compte

## C. Evaluations théoriques et pratiques

Evaluations théoriques :

Il s'agit de tests écrits qui résultent de la formation et des supports pédagogiques donnés en formation théorique par le formateur.

Evaluations pratiques :

Il s'agit de tests effectués sur les engins de catégorie 10. Le test CACES est régi par une réglementation qui exige des éléments de la liste suivante :

- Un engin de catégorie 10,
- Rapports de vérifications périodiques des véhicules,
- Carnets d'entretien des véhicules
- Certificats de conformité des véhicules,
- Notice d'utilisation des matériels,
- Aire de manœuvre d'une surface suffisante,
- Elingues, crochets,
- Panneaux ou rubalises,
- Appareil de commande à distance (si vos engins ont l'option télécommande),
- EPI ( Casque, Gants, Chaussures de sécurité)

## Validation

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité **CACES** si succès aux test théorique et pratique (valable 10 ans)

Attestation de fin de stage

## Moyens pédagogiques

- Salle de cours avec équipement audiovisuel et rétroprojecteur.
- Terrain adapté à la pratique des engins
- **Ce CACES est valable 10 ans et pour une seule catégorie**
- **Le CACES ne dispense pas l'employeur de l'obligation de délivrer l'Autorisation de Conduite**